

HORAIRES D'OUVERTURE

ABONNEMENT

Pour le prêt de LIVRES, CD audio ET DVD-vidéo

QUAND ? _____

N'importe quand, l'abonnement correspond à **1 AN**, de date à date.

TARIF ? _____

Pour foyer boënnais : **18 € / an**

Pour foyer « extérieur à Boën » : **20 € / an**

Tarif réduit (RSA - Etudiant de plus de 18 ans)
5 € / an

COMMENT ? _____

En se munissant :

- d'une **PIECE D'IDENTITE** à jour
- d'un **JUSTIFICATIF DE DOMICILE**
de moins de trois mois

pour les mineurs, SE MUNIR :

- d'une **AUTORISATION PARENTALE**
(formulaire à demander à l'accueil)
- du **LIVRET DE FAMILLE**
ou d'une pièce d'identité du représentant légal
- d'un **JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

Pour les **GROUPES**
des conditions particulières sont prévues.

GUIDE de la
MEDIATHEQUE
Bernard Chapelon

Boën-sur-Lignon



Place de la République
42 130 BOEN-sur-LIGNON

Tél. : 04 77 24 25 59
mediatheque-boen@wanadoo.fr

**LA CONSULTATION
des fonds est LIBRE.**

**LE PRET de documents
nécessite un ABONNEMENT.**

(Lundi)

Mardi 15h30 - 18h30

Mercredi 10h - 12h30
15h30 - 18h30

Jeudi 10h - 12h30

(Vendredi)

Samedi 10h - 12h30

Pour les vacances et les
fermetures exceptionnelles :
consulter l'affichage.

Le règlement de la médiathèque
est affiché près de l'ascenseur.

I.P.N.S.


CONDITIONS DE PRÊT :

Par **FAMILLE** :

6  **Revue**

6  **Bandes Dessinées**

3+3  **cd audio adultes**
cd audio jeunesse

3  **DVD-vidéo**
(dont 2 DVD jeunesse maxi.)

ET

pour chaque
ABONNE
de la famille :

 **4 LIVRES**

de type : romans, livres audio,
documentaires, albums, contes.

RETOUR DES DOCUMENTS

- Durée de prêt = 3 semaines.

SAUF pour certains documents (dictionnaires ...) qui sont uniquement consultables sur place.

SAUF en cas d'exposition temporaire, cette durée peut être ramenée à 1 semaine.

- Pour éviter les **RETARDS = PROLONGEZ** vos prêts sur demande (ou par téléphone)

SAUF pour les DVD (pour une bonne rotation du fonds)

SAUF si les documents font l'objet d'une réservation.

1ère lettre de rappel : informative

2e lettre : indemnité 5 €

3e lettre : indemnité de 7 € et remboursement des documents non rendus.

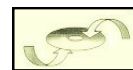
RECOMMANDATIONS

- Pensez à SIGNALER tout changement de coordonnées.
- Les usagers doivent prendre soin des documents.
- Ne réparez pas les documents.
SURTOUT PAS DE SCOTCH
Pensez à SIGNALER toutes anomalies.
- Les CD et DVD sont très fragiles :

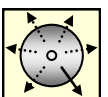
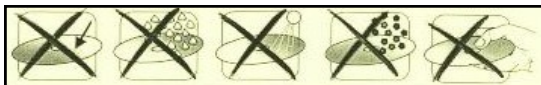
- ne pas faire tourner le cd/dvd dans son boîtier.



- aucun contact avec les doigts sur les 2 faces.



- rangement systématique des CD et des DVD dans leur boîtier à l'abri.



- on peut essayer les faces des CD / DVD avec une chamoisine en décrivant des rayons depuis le centre des CD/DVD.

RESERVATIONS

- Vous pouvez faire des demandes de documents.

Nous vous les réserverons alors au sein de notre fonds ou auprès de la Médiathèque Départementale de la Loire qui nous prête une partie de ses fonds imprimés, audio et vidéo.

Le fonds de la MDL est consultable sur le site du Conseil Général de la Loire.

En cas de

PERTE ou de DETERIORATION

un remboursement sera demandé.

Carte abonné perdue	2 € 50
Document abîmé / incomplet / perdu	Indemnité
CD audio	prix d'achat **
LIVRE	prix d'achat **
DVD non rendu	Prix catalogue * * (NB : fournisseur <i>spécialisé</i> vendant des DVD avec droits de prêts acquis)
DVD abîmé (y compris jaquette manquante ou chiffonnée)	Amende forfaitaire de 20 € (50 % du prix moyen)
DVD abîmé dans une série	40 €
Boîtier abîmé	2 €

** si le document concerné n'est plus disponible dans le commerce, sa valeur de remboursement est fixée au dernier prix de vente actualisé ou à partir de prix de documents comparables de la même classe ou de même nature.